

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
MONT DE MARSAN
22, Place JOSEPH PANCAUT
40011 MONT-DE-MARSAN

L'Officier du Ministère Public

à

Maitre DEHAN-SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 Paris

Références à rappeler :

Référence :

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **023800** USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE ART R 412-6-1 AL.4. AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à : _____, en date du _____
par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s) _____
véhicule(s) immatriculé(s) :

DEFINIE ET REPRIMEE A LA DATE DES FAITS PAR L'ARTICLE ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE.
ART.R.412-6-1 AL.4 C.ROUTE.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai procédé à l'arrêt des poursuites concernant votre client

Un courrier pour la restitution de points a été fait auprès du BNDC.

Fait à MONT-DE-MARSAN, le 30/11/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

